



LA FEUILLE
de

Savigny

MARS 2026 || #487

PAGE 9 - DOSSIER

Orientations budgétaires 2026

Le débat a eu lieu

Page 6-7

Une nouvelle centralité
pour Savigny-le-Temple

Page 13

Le Printemps des Jardiniers
Nos jardins, notre paysage

Les Brèves | 4

L'Actu

- 6 Une nouvelle centralité pour Savigny-le-Temple
- 12 Retour sur le Conseil municipal du 16 février
- 13 Le Printemps des Jardiniers :
Nos jardins, notre paysage
- 14 Des équipements et des clubs
- 15 Quand la cuisine devient un outil d'apprentissage
- 19 La cause animale : un engagement partagé

Le Portrait | 8

Hibourahima Camara, l'engagement au cœur

Le dossier | 9

Orientation budgétaire 2026 : le débat a eu lieu

Le Retour en images | 16

Les Tribunes | 18

La Feuille de Savigny - Mensuel d'informations locales - Mairie de Savigny-le-Temple - BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex - Tél. 01 64 10 18 60 - communication@savigny-le-temple.fr - savigny-le-temple.fr - Directrice de la publication : Marie Line Pichery
Rédacteur en chef : Gilles Perrot - Coordination : Pascal Denis
- Rédaction : Cap Consulting - Pascal Denis - Maquette : Nicolas Dumont - Mise en page : Laurent Colin - Crédits photo : Asdin Joomun - Ville de Savigny-le-Temple - Sauf mentions contraires
- Illustrations/photos illustratives : Gettyimages - Impression RAS
Imprimerie Imprimé sur papier PEFC (certification de gestion forestière durable) avec des encres végétales - Tirage : 10 500 exemplaires Dépôt légal : à parution - Distribution : ville de Savigny-le-Temple.



Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand
BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h45-12h15 et 13h30-17h
Jeudi : 10h30-12h15 et 13h30-17h
Samedi : 8h45-12h15

Tél. : 01 64 10 18 00 - savigny-le-temple.fr

Numéros utiles

URGENCES

- Pompiers incendies, accidents
et urgences médicales : 18
- Samu urgences médicales
en agglomération : 15
- Police secours ou gendarmerie : 17
- Police municipale : 01 74 82 85 03
- SOS médecin 24h/24 : 3624
- Pharmacie de garde : 3915
ou www.pharmaciedegarde.com

Votre publicité dans la Feuille !

Commerçants, artisans,
entreprises ou industriels

Contact

Ville de Savigny-le-Temple
Direction de la communication
BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex
tél. : 01 64 10 18 60
communication@savigny-le-temple.fr

Le printemps, le temps du renouveau

Le printemps arrive toujours avec une promesse. Après les mois d'hiver, plus silencieux, plus retenus, la lumière s'installe peu à peu, les jours s'étirent, les arbres bourgeonnent sans bruit. La nature nous rappelle que rien n'est jamais figé, que chaque saison porte en elle la possibilité d'un nouveau départ. Le printemps n'est pas seulement un changement de température : c'est un élan, une respiration, une énergie retrouvée.

Dans nos rues, sur nos places, dans nos parcs, la ville elle aussi se transforme. Les fenêtres s'ouvrent, les conversations reprennent, les enfants réinvestissent les espaces de jeu. Cette vitalité retrouvée donne à Savigny-le-Temple un visage particulier.

Le printemps nous enseigne la patience autant que l'action. Rien ne pousse en un jour. Il faut du temps pour semer, entretenir, accompagner la croissance. Notre ville ressemble à ce jardin collectif : elle se construit pas à pas, grâce aux attentions quotidiennes, et discrètes de celles et ceux qui la font vivre.

Habitants, associations, commerçants, agents communaux, bénévoles... chacun apporte sa pierre, son idée, son énergie. Ensemble, nous cultivons un cadre de vie plus agréable, plus solidaire, plus vivant. Le soin apporté au bien commun est pourtant essentiel.

À l'image du printemps, Savigny-le-Temple se déploie. Cette saison nous invite aussi à la confiance. Confiance dans notre capacité collective à imaginer demain, à relever les défis, à transformer les obstacles en opportunités. Les bourgeons ne doutent pas du printemps : ils s'ouvrent simplement à la lumière. Inspirons-nous de cette évidence.

À Savigny, le Printemps des jardiniers s'impose chaque année comme un temps fort de notre calendrier municipal. Accueilli dans le cadre remarquable du Domaine de la Grange-la-Prévôté, cet événement emblématique de notre département rassemble plus de 11 000 visiteurs venus célébrer la nature, le jardinage et le vivre-ensemble.

Il reflète pleinement l'aspiration de Savigny-le-Temple en faveur d'une gestion écologique ambitieuse : réduction des pesticides, développement de l'agriculture biologique urbaine, protection des pollinisateurs, éco-pâturage et préservation durable de nos espaces naturels. À travers plus de 60 exposants – dont de nombreuses associations – et une offre riche mêlant ventes de plantes et de graines, artisanat, outils, décorations et produits locaux, le Printemps des Jardiniers incarne un rendez-vous convivial, familial et inspirant, qui fait rayonner notre commune bien au-delà de son territoire.

Très beau printemps à toutes et à tous.

Le Maire

Atelier taille & greffage des arbres fruitiers

L'association locale Les Croqueurs de Pommes Brie et Gâtinais vous donne rendez-vous **samedi 7 mars, de 9h30 à 12h, à la ferme du Coulevrain** pour une matinée autour des savoir-faire fruitiers.

Au programme : taille des arbres fruitiers, bourse aux greffons et démonstration de greffage sur table avec des greffons soigneusement choisis.

Une activité conviviale et pédagogique, à partager en famille, petits et grands, au cœur de la nature.



Cérémonie commémorative du 19 mars

La Ville et les anciens combattants vous convient **jeudi 19 mars** à la Journée nationale du souvenir, en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. La cérémonie se déroulera au Monument aux morts du Bourg avec un rassemblement prévu à 18h45. Un temps de recueillement et de mémoire, ouvert à toutes et tous.



Braderie solidaire

Le Secours populaire Français de Sénart organise une braderie solidaire **samedi 14 mars de 9h30 à 16h au Centre associatif des Saules**. Vous y retrouverez une sélection de vêtements et chaussures neufs, ainsi que divers articles d'occasion (jouets, électroménagers, etc.). Venez dénicher des trésors et faire de bonnes affaires tout en soutenant une belle cause !

| Réservation conseillée sur HelloAsso



Randonnée de printemps en forêt de Rougeau

L'association **Le Défi Savignien** vous invite à prendre un grand bol d'air lors de sa **randonnée de printemps, dimanche 29 mars 2026**.

Au programme : un **parcours de 10 km** au cœur de la **forêt de Rougeau**, accessible à tous les marcheurs.

Une sortie nature conviviale, idéale pour démarrer le printemps du bon pied.

Rendez-vous à 9h15 au Domaine de la Grange-la-Prévôté, avenue du 8 mai 1945 à Savigny-le-Temple.

Participation : 6 €.

Inscription obligatoire :

samedi 21 mars au Millénaire, de 9h30 à 12h
ou en ligne sur helloasso.com

| Renseignements :
contact.defisavignien@gmail.com



Semaine de l'Outre-Mer avec l'UOMS :

Du 26 mars au 4 avril, l'Association Union Outre-Mer de Sé-nart vous propose une semaine d'activités pour découvrir et célébrer ensemble les cultures des Outre-mer.

Au programme :

- Projection de film : jeudi 26 mars,
- Vernissages d'expositions : vendredi 27 mars et dimanche 29 mars,
- Concert Kryss : vendredi 27 mars,
- Café littéraire : samedi 28 mars,
- Brunch exotique : dimanche 29 mars,
- Séance de contes : mercredi 1er avril,
- Projection d'un documentaire : jeudi 2 avril,
- Conférence avec l'écrivaine Imaniyé Dalila Daniel : vendredi 3 avril
- Forum de l'Outre-Mer : samedi 4 avril à partir de 12h

Retrouvez toutes les informations et le programme complet sur le site de la ville



SCANNEZ-MOI !



Trophée de l'Audace Grand Paris Sud

Vous êtes **porteur de projet ou entrepreneur depuis moins de 3 ans** ? Candidatez à la 2^e édition du **Trophée de l'Audace**, le concours des entrepreneurs du territoire **organisé par Grand Paris Sud**.

Dates clés :

Dimanche 12 avril 2026 à 00h : clôture des inscriptions

Jeudi 21 mai 2026 : atelier pitch

Vendredi 5 juin 2026 : remise des prix

Catégories : *Prix de l'entrepreneur en devenir, Prix Coup de pouce, Prix Impact, Prix Innovation, Prix Jeune entreprise*

Une opportunité pour structurer votre projet, gagner en visibilité et accélérer votre développement.

Infos et candidatures : www.grandparissud.fr

Votez !

Pour rappel, les élections municipales se tiendront les **dimanches 15 et 22 mars 2026** dans vos bureaux de vote. C'est un moment essentiel de la vie démocratique : vous élirez vos conseillers municipaux et communautaires pour un mandat de 6 ans, alors ne manquez pas ces journées !



SCANNEZ-MOI !

Parcours Avenir : un rendez-vous qui ouvre le champ des possibles

Organisé le 5 février dernier au Millénaire, le forum **Parcours Avenir**, porté dans le cadre du CLEE (Comité Local École Entreprise) du district 10, a rencontré un vif succès. Au total, c'est plus de **2 500 élèves de 3e accompagnés** à l'échelle du district via Parcouréo, témoignant d'une forte mobilisation autour des enjeux d'orientation.

Le jour de l'événement, **1 192 élèves et 64 accompagnateurs** ont pu rencontrer **143 exposants**, venus présenter la richesse des métiers, des formations et des parcours professionnels accessibles sur le territoire, avec l'appui du Centre Information Jeunesse 77 et des services municipaux.

Véritable temps fort pour les collégiens, ce forum s'inscrit pleinement dans une démarche d'accompagnement à l'orientation et de découverte concrète du monde professionnel. L'événement sera reconduit l'an prochain, avec une mobilisation renouvelée des Structures Information Jeunesse du district, pour continuer à donner aux jeunes les clés pour construire leur avenir.

Une nouvelle centralité pour Savigny-le-Temple



LE CENTRE-VILLE SE TRANSFORME

Depuis près de dix ans, le centre-ville de Savigny-le-Temple fait l'objet d'un vaste projet de renouvellement urbain. Ce programme vise à transformer durablement le quartier Centre-ville-Europe afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer l'attractivité du cœur de ville et accompagner les évolutions sociales, économiques et environnementales du territoire.

UN PROJET INSCRIT DANS LE TEMPS LONG

L'histoire de cette transformation débute le 22 décembre 2015, avec la signature du protocole de préfiguration et l'inscription du quartier Centre-ville-Europe en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Cette reconnaissance a permis de poser les bases d'un projet global, concerté et cohérent.

Le 24 janvier 2020, la Ville et Grand Paris Sud sont retenues dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers Fertiles », marquant une étape clé dans l'intégration des enjeux écologiques et d'agriculture urbaine au cœur du projet. Enfin, le 19 janvier 2023, la signature de la convention du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) vient acter le lancement opérationnel de cette profonde mutation.

REPENSER L'HABITAT ET FAVORISER LA MIXITÉ

Au cœur du projet, la transformation de l'offre de logements constitue un levier majeur. La démolition de 88 logements sociaux de la Résidence de la Commune, portée par Habitat 77,

a été accompagnée d'un relogement complet des ménages, achevé en octobre 2025. Cette étape sensible a permis de préparer une recomposition plus équilibrée du parc de logements.

La reconstruction prévoit notamment 97 logements en accession libre, favorisant la mixité sociale, ainsi que 33 logements locatifs avenue Léon Blum, livrés en 2026. En parallèle, plusieurs résidences existantes bénéficient de vastes programmes de réhabilitation et de résidentialisation, améliorant le confort, la sécurité et l'image du centre-ville.

UN CENTRE-VILLE PLUS LISIBLE ET MIEUX CONNECTÉ AUX QUARTIERS

Le projet de renouvellement urbain vise également à désenclaver le quartier et à améliorer la fonctionnalité des espaces publics. La requalification de la place François-Mitterrand constitue l'un des symboles forts de cette transformation. Véritable cœur battant du centre-ville, elle affirmera une nouvelle polarité autour de l'Hôtel de ville, des commerces et des équipements publics, tout en assurant une liaison fluide nord-sud, en lien avec le futur Tzen 2.

La réorganisation du plan de circulation (mise en double sens de certaines avenues, création de nouvelles voies, apaisement des circulations) contribuera à une meilleure accessibilité, à la sécurisation des déplacements et à un partage plus équilibré de l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes.



CONFIRMER LE DYNAMISME COMMERCIAL ET LES SERVICES

Le renouveau du centre-ville passe aussi par un tissu commercial repensé. L'acquisition et la restructuration de rez-de-chaussée commerciaux de la résidence du Centre permettront de redéployer l'offre autour des places François-Mitterrand et du 19 mars 1962, tout en transformant ces locaux en services et équipements publics de proximité. Cette nouvelle organisation vise à renforcer l'attractivité, réduire les situations d'incivilités et redonner une vraie vitalité économique au cœur de ville.

UNE VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE

La transition écologique irrigue l'ensemble du projet. Végétalisation des places et des cheminements, création de jardins nourriciers, potagers urbains, jardins des senteurs et des saveurs, requalification des parvis et des cheminements piétons : autant d'aménagements pensés pour offrir des espaces plus agréables, plus frais et plus conviviaux.

Les opérations de rénovation du parc social, combinées aux projets d'agriculture urbaine issus des « Quartiers Fertiles », participent à la construction d'un centre-ville plus résilient, respectueux de l'environnement et du bien-être des habitants.

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS POUR L'AVENIR

Au total, plus de 24,4 millions d'euros de travaux sont prévus

dans le cadre du NPNRU, dont plus de 8,4 millions d'euros de subventions ANRU et plus d'1 millions d'euros de subventions de la Région. À ces opérations s'ajoutent de nombreux projets non financés par l'ANRU, portés par la Ville, Grand Paris Sud, le Département, l'EPA Sénart, l'ANCT et les bailleurs, illustrant une mobilisation collective sans précédent pour améliorer concrètement la vie des savigniens.

UN CENTRE-VILLE EN MOUVEMENT

De 2025 à 2030, des opérations de démolition, de construction, d'aménagement et de requalification sont programmées afin d'accompagner l'évolution du centre-ville. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de la convention NPNRU signée en 2023. Elles visent à améliorer le fonctionnement global du cœur de ville et à adapter les espaces aux usages actuels, tout en tenant compte des besoins futurs du territoire.

Cette transformation n'est pas seulement urbaine : elle est avant tout un projet de cadre de vie, au service des habitants, des commerçants et de l'ensemble du territoire. 🍀



Hibourahima Camara, l'engagement au cœur

Agé de 32 ans, Hibourahima Camara est une figure engagée de la vie associative savignienne. Fondateur et responsable de l'association Opérations Pour Eux, créée en 2016, il œuvre depuis plusieurs années dans le champ humanitaire et social, avec une conviction simple : agir concrètement pour ceux qui en ont besoin.

Installé à Savigny-le-Temple depuis près de 30 ans, il y a construit une grande partie de son parcours personnel, professionnel et associatif. Après l'obtention d'un baccalauréat professionnel en systèmes électroniques numériques, il se lance dans l'entrepreneuriat : d'abord avec la création d'une société de fibre optique en 2018, puis en 2021 avec une activité de traiteur et de restauration ambulante, qu'il développe aux côtés de sa mère.

Très tôt, Hibourahima ressent le besoin d'être utile. Des situations de détresse rencontrées autour de lui deviennent de véritables déclencheurs. Face à ce constat, il choisit l'action. Le monde associatif lui permet alors de monter des projets, de fédérer des bénévoles et de travailler avec de nombreux partenaires, localement comme à l'international.

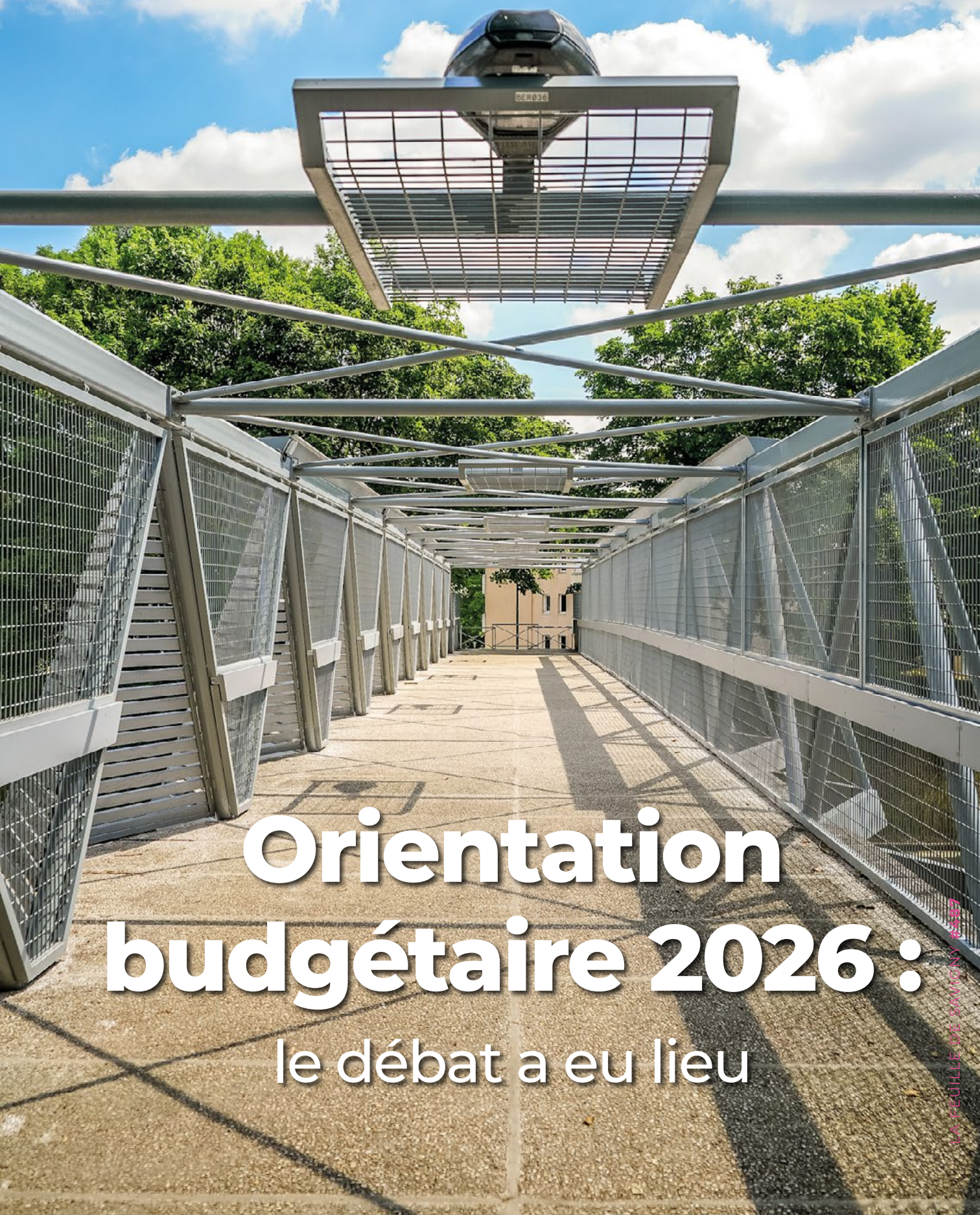
Comme beaucoup d'acteurs engagés, il a dû faire face à des difficultés financières, administratives et parfois à un manque de reconnaissance. Mais la persévérance et le soutien des bénévoles, des bénéficiaires et des partenaires, ont permis à l'association de poursuivre sa mission. Aujourd'hui, il se dit fier de voir Opérations Pour Eux continuer à aider concrètement et à susciter de l'espoir.

Son quotidien ne connaît pas la routine. Entre l'organisation d'actions solidaires, la coordination des bénévoles, l'accompagnement de personnes en situation de fragilité et ses activités professionnelles dans la restauration, Hibourahima jongle avec les rôles, toujours guidé par la même boussole : l'humain. Écouter, être présent, soutenir, parfois simplement prendre le temps d'échanger... c'est dans cette proximité qu'il trouve le sens de son engagement.

**On ne peut pas aider tout
le monde, mais tout le monde
peut aider quelqu'un**

Savigny-le-Temple occupe une place centrale dans son parcours. Ville où il a grandi, où il vit et s'engage depuis près de 30 ans, elle représente pour lui bien plus qu'un cadre de vie : un territoire de partage, d'opportunités et d'initiatives. Il salue une commune « qui encourage l'engagement citoyen et soutient la vie associative, notamment à travers le partenariat avec le Service Information Jeunesse ». Une ville qu'il décrit comme jeune, solidaire, diversifiée et profondément humaine.

Guidé par des valeurs de respect, de bienveillance et de persévérance, il souhaite aujourd'hui développer davantage les actions de l'association, renforcer les partenariats locaux, notamment par l'acquisition d'un local adapté. 🍀



Orientation budgétaire 2026 : le débat a eu lieu

Des finances solides pour une ville qui avance

Le 16 février dernier, le Conseil municipal a débattu du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2026. Ce document stratégique ne constitue pas encore le budget définitif, mais il en fixe les grandes lignes et trace le cap pour l'année à venir. Dans un contexte économique toujours marqué par l'inflation, le ralentissement de la croissance et la pression exercée sur les finances publiques, Savigny-le-Temple fait le choix d'une gestion responsable.

STABILITÉ FISCALE ET GESTION ATTENTIVE

Le taux d'imposition communal ne sera pas augmenté.

Les recettes de fonctionnement progressent très légèrement (+0,3 %), principalement sous l'effet de l'évolution nationale des bases fiscales. Les dotations de l'État, quant à elles, restent globalement stabilisées.

Dans ce cadre contraint, la Ville veille à ajuster ses dépenses avec précision. Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de +2,24 %. Une évolution mesurée, qui s'explique notamment par :

- l'augmentation des cotisations sociales et des charges statutaires décidées au niveau national,
- la revalorisation de certains marchés publics dans un contexte inflationniste,
- la nécessité d'assurer la continuité et la qualité du service public.

La stratégie municipale repose sur un principe simple : **agir sans fragiliser l'avenir.**



DES SERVICES PUBLICS PRÉSERVÉS

Comme dans toutes les communes, les dépenses de personnel représentent le premier poste budgétaire. Elles traduisent avant tout la présence quotidienne des agents communaux dans les écoles, les équipements sportifs, les services techniques ou administratifs.

Après une période marquée par des hausses nationales importantes en 2021 et 2022 -revalorisations statutaires et décisions réglementaires-, la masse salariale connaît désormais une évolution modérée et maîtrisée.

Entre 2024 et 2025, elle progresse de +0,56 %.

Il ne s'agit pas d'une baisse, mais d'une évolution contenue, cohérente avec les capacités financières de la collectivité.

Cette maîtrise repose sur :

- une stabilisation des effectifs entre 2021 et 2025,
- un pilotage attentif des recrutements et des remplacements,
- une organisation adaptée aux besoins réels des services.

L'enjeu est double : garantir un service public de qualité tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

Dans un contexte national de tension sur certains métiers territoriaux, la Ville veille également à préserver l'attractivité des postes et la qualité des conditions de travail.

L'objectif : préserver des finances saines tout en poursuivant les investissements utiles au quotidien des habitants





CONTINUER À INVESTIR POUR LE QUOTIDIEN

Le Rapport d'Orientation Budgétaire fixe un cadre. Les opérations détaillées et les montants précis seront présentés lors du vote du Budget Primitif 2026 en avril prochain.

Les grandes priorités sont cependant clairement identifiées.

Éducation et enfance

La Ville poursuit ses efforts en faveur des écoles et des équipements éducatifs. L'amélioration des conditions d'accueil des enfants, les travaux d'entretien, d'adaptations fonctionnelles ou d'équipements sont présent.

Cadre de vie et mobilités

Voirie, espaces publics, cheminements piétons de compétence communale, sécurité : les investissements visent à améliorer concrètement le quotidien et le confort de vie des habitants.

Transition écologique

La sobriété énergétique et l'amélioration environnementale guident plusieurs projets d'investissement, notamment sur le patrimoine communal.

Entretien du patrimoine

Préserver et moderniser les équipements existants est un choix stratégique. Entretenir aujourd'hui, c'est éviter des coûts plus lourds demain.

PRÉSERVER LES ÉQUILIBRES POUR PRÉPARER L'AVENIR

L'ensemble de ces orientations s'inscrit dans une trajectoire financière sécurisée :

- préserver sa **capacité d'autofinancement**,
- maîtriser son **niveau d'endettement**,
- maintenir des **marges de manœuvre** pour les années à venir.

Dans un environnement incertain, cette prudence budgétaire permet à la commune de continuer à agir sans hypothéquer l'avenir.

UN CAP CLAIR POUR 2026

Le ROB 2026 traduit une ligne constante : **stabilité fiscale, maîtrise des dépenses et investissement ciblé.**

Au-delà des chiffres, il reflète la volonté de faire avancer la ville en conciliant responsabilité financière et action concrète. 🌱



Retour sur le Conseil municipal du 16 février

Réuni le 16 février, le Conseil municipal a examiné et adopté plusieurs délibérations inscrites à l'ordre du jour. Ces décisions ont concerné différents champs d'intervention de la collectivité, notamment la solidarité, la santé, l'égalité et la cohésion sociale. Retour sur quatre décisions

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DES MINEURS

Le Conseil municipal a approuvé une convention de coopération avec l'association Agir Contre la Prostitution des Enfants (ACPE). Ce partenariat s'inscrit dans un contexte où les situations d'exploitation sexuelle des mineurs constituent une réalité préoccupante à l'échelle nationale, identifiée par de nombreux acteurs institutionnels et associatifs.

Il vise à renforcer, sur le territoire communal, les actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement en matière de santé sexuelle, de protection des mineurs et de lutte contre les violences, notamment à travers des ateliers et permanences.

Un partenariat qui viendra renforcer les dispositifs existants, dans le cadre du Contrat local de santé et de la Cité éducative.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2025

Conformément aux obligations légales, le Conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport annuel 2025 sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce document dresse un état des lieux des politiques de ressources humaines de la collectivité ainsi que des actions menées sur le territoire en faveur de l'égalité, de la lutte contre les discriminations et des violences. Il constitue un outil important de suivi et d'aide à la décision, permettant de guider l'action de la collectivité en faveur de l'égalité femmes-hommes.



RENOUVELLEMENT DE L'AGRÈMENT DU CENTRE SOCIAL LUCIE ET RAYMOND-AUBRAC

Le Conseil municipal a validé le renouvellement de la demande d'agrément du centre social Lucie et Raymond-Aubrac auprès de la CAF de Seine-et-Marne.

Ouvert fin 2023, cet équipement de proximité joue un rôle central dans l'animation de la vie locale, le soutien à la parentalité et le développement du lien social.

Cette décision vise à permettre la poursuite des actions existantes, en lien avec les habitants, les associations et les partenaires institutionnels.

SOUTENIR LE DON DU SANG : DEMANDE DE LABEL « COMMUNE DONNEUR » POUR L'ANNÉE 2026

Enfin, le Conseil municipal a approuvé le dépôt d'une demande de label « Commune Donneur » pour l'année 2026, auprès de l'Établissement français du sang. Cette démarche valorise l'engagement volontaire de la commune et des savigniens en faveur du don de sang bénévole, à travers l'accueil régulier de collectes et la mise à disposition d'équipements municipaux. 🍀

Le Printemps des jardiniers

Nos jardins, notre paysage

Les 4 et 5 avril 2026, Savigny-le-Temple accueillera la 13^e édition du **Printemps des Jardiniers**, au cœur du **Domaine de la Grange-la-Prévôté**. Organisée en partenariat avec l'Association des Amis du Château de la Grange, cette manifestation est devenue, au fil des années, un rendez-vous incontournable du printemps en Seine-et-Marne, dédié à la **nature**, à l'**écologie** et à la valorisation de nos **paysages du quotidien**.

Placée sous le thème « Nos jardins, notre paysage », cette nouvelle édition invite à réfléchir à la place du végétal dans nos espaces de vie, qu'ils soient privés ou partagés. Jardins, potagers, haies, arbres et terres agricoles participent pleinement à la qualité de notre environnement et à l'identité de nos territoires.

Gratuit et ouvert à tous, le Printemps des Jardiniers séduit chaque année un public nombreux et fidèle : près de **10 000 visiteurs** sont attendus sur les deux jours, et **72 % d'entre eux reviennent à chaque édition**. Un succès qui confirme l'attachement des habitants à cet événement familial et engagé.

Dans le paysage des fêtes des plantes franciliennes, le Printemps des Jardiniers s'est affirmé comme une manifestation de référence en Île-de-France, reconnue pour la qualité de ses exposants et le cadre patrimonial exceptionnel du Domaine de la Grange-la-Prévôté.

AU PROGRAMME

Plus de 60 exposants – pépiniéristes, horticulteurs, artisans et associations – proposeront plantes, fleurs, arbustes, semences, herbes aromatiques, plants potagers, outils de jardinage, créations artisanales et produits locaux.



Animations, ateliers pédagogiques et temps d'échange viendront enrichir le programme, offrant conseils et inspirations aux jardiniers amateurs comme confirmés autour des enjeux contemporains du jardin et de la biodiversité.

Deux **conférences** viendront également nourrir la réflexion, **le samedi et le dimanche à 14h**, autour d'un enjeu essentiel : **protéger les terres agricoles et favoriser l'installation de paysans, comment agir concrètement à l'échelle locale**.

Entre nature, patrimoine et convivialité, le Printemps des Jardiniers illustre pleinement l'engagement de Savigny-le-Temple pour un cadre de vie durable et respectueux de l'environnement. 🌱

Informations pratiques

Samedi 4 et dimanche 5 avril 2026

Domaine de la Grange-la-Prévôté – Savigny-le-Temple

Entrée gratuite

Des équipements et des clubs

À Savigny-le-Temple, le sport fait partie du quotidien. Il rythme les semaines, rassemble les générations et contribue à l'équilibre de chacun. Sans bruit, mais avec constance, la Ville accompagne cette dynamique qui concerne aujourd'hui près de 5 000 licenciés au sein de 40 associations sportives, sans compter la pratique scolaire dans les collèges, lycées et écoles primaires.

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE AU QUOTIDIEN

Derrière ces installations, 11 agents municipaux – dont 2 gardiens – veillent chaque jour à la qualité d'accueil et à la sécurité des sites. Leur mission : entretenir, sécuriser, préparer les espaces, installer le matériel, accompagner les associations et répondre aux besoins spécifiques de chaque discipline.

Ce travail de terrain, souvent discret, est essentiel. Il permet aux bénévoles, éducateurs et sportifs de se concentrer sur l'essentiel : la pratique, la progression et le plaisir.

INVESTIR POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

La Ville poursuit également un programme d'amélioration continue de ses équipements :

- L'installation de sacs de frappe électriques pour moderniser l'entraînement en boxe
- Un terrain synthétique, permettant une utilisation plus intensive et par tous les temps

Ces choix traduisent une volonté simple : adapter les infrastructures aux évolutions des pratiques et aux attentes des clubs, qu'il s'agisse de sport loisir, de compétition ou de formation des jeunes.

UN PARTENARIAT CONSTANT AVEC LES ASSOCIATIONS

Au-delà des infrastructures, l'engagement se construit dans le dialogue. La Ville travaille étroitement avec les associations pour ajuster les créneaux, accompagner les projets et soutenir

les initiatives. L'objectif est clair : offrir des conditions de pratique adaptées à tous les niveaux, du débutant au compétiteur confirmé.

Le sport à Savigny-le-Temple est ainsi le fruit d'un engagement partagé : celui des bénévoles, des éducateurs, des familles et des agents communaux. Un engagement résolument tourné vers le service public et le bien-être collectif.

Parce qu'au-delà des résultats, le sport est avant tout un lien qui continue de se renforcer jour après jour. 🍀

DES ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DE TOUTES LES PRATIQUES

Pour permettre à chacun de pratiquer dans de bonnes conditions, la Ville s'appuie sur un patrimoine sportif riche et diversifié :

- 6 gymnases
- 1 halle de tennis avec 4 terrains extérieurs et 2 couverts
- 1 complexe d'athlétisme (piste 8 couloirs, aire de lancer, terrain en herbe multifonction)
- Des terrains de rugby (1 synthétique neuf, 1 en herbe, aire d'entraînement)
- 3 salles de boxe
- 2 dojos
- 2 city stades
- 1 terrain stabilisé avec piste de 200 m et 4 sautoirs
- 11 plateaux EPS
- Des parcs et terrains de jeux accessibles à tous

Ces équipements accueillent aussi bien la pratique amateur que l'entraînement régulier, les compétitions, les événements associatifs et les activités scolaires. Ils sont ouverts de 8h à 23h, presque toute l'année, afin de répondre aux contraintes des clubs et des habitants.

Quand la cuisine devient un outil d'apprentissage

Professeure des écoles, Solène Le Guyader a choisi de réunir deux univers chers à son quotidien : l'éducation et la cuisine. De cette rencontre est né Petites mains, Grands gâteaux, un livre de cuisine pédagogique pensé pour permettre aux enfants de cuisiner en toute autonomie, grâce à une approche résolument visuelle, simple et ludique.

Destiné aux familles, l'ouvrage s'adresse également aux professionnels de la petite enfance : crèches, écoles, centres de loisirs, assistantes maternelles ou encore associations éducatives. L'objectif est clair : apprendre en faisant, développer la confiance en soi et favoriser l'acquisition du langage tout en partageant un moment convivial.

Chaque recette est construite sur deux pages complémentaires. La première propose des illustrations adaptées aux enfants : ingrédients, ustensiles et étapes clés. La seconde détaille la recette dans un français accessible aux apprentis-lecteurs, enrichie d'un court paragraphe de culture générale. En fin d'ouvrage, des flashcards (ingrédients, ustensiles, verbes d'action) permettent de prolonger le travail autour du langage et de la compréhension.

Un QR code permanent donne accès au site internet du projet, avec plusieurs formats disponibles : version papier, ebook, ainsi qu'un ebook gratuit de découverte.

Avec Petites mains, Grands gâteaux, Solène Le Guyader démontre que la cuisine peut devenir un formidable terrain d'apprentissage, de partage et d'éveil pour les plus jeunes. 🍴



État
Civile

Naissances

JANVIER

- Ayla Idir à Melun

FÉVRIER

- Lyana Vaillant Tranchant à Melun

Mariages

FÉVRIER

- Zilal Yami et Can Gorduk
- Abishana Amirthalingam et Stéphane Selvathasan

Décès

DÉCEMBRE

- Gaby Baïpo (55 ans) à Paris XII

JANVIER

- Georges Anthoine (91 ans) à Melun
- Denise Remoleur née Cavy (92 ans) à Savigny-le-Temple
- Youcef Khaber (75 ans) à Savigny-le-Temple
- Philippe Bonnet (72 ans) à Champcueil
- Robert Dobigny (83 ans) à Melun





Le **Retour** en **iMAGES**

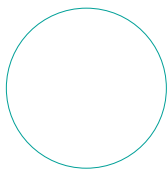
1 L'association Généractions77 a célébré ses 10 ans d'actions au service de la solidarité et de la cohésion sociale. Une belle occasion de saluer le travail remarquable mené depuis une décennie par ses équipes salariées, ses bénévoles et l'ensemble de ses partenaires.

2 L'avenir s'écrit aujourd'hui ! Au Salon de l'Étudiant du Millénaire, organisé par Grand Paris Sud, plus de 1 500 jeunes ont pris les rênes de leur parcours. Entre rencontres inspirantes, conseils sur mesure et échanges enrichissants, chaque visiteur est reparti avec une vision plus claire et une confiance renforcée pour construire demain, dès aujourd'hui.

3 Une nouvelle enseigne arrive sur la commune ! 100 % Braisé a ouvert à Savigny-le-Temple en proposant un concept gourmand autour du poulet 100 % braisé.

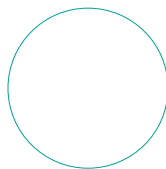
4 En présence de leur ambassadeur, Denis Brogniart, cette nouvelle enseigne a officiellement ouvert ses portes et marque une nouvelle étape dans le développement de 123 Pare-Brise en région parisienne.

5 Inauguration du nouveau magasin Action à Savigny-le-Temple. Installé impasse de l'Orée du Bois, le magasin vous accueille désormais dans un espace plus accessible, plus lumineux et plus agréable.



GROUPE MAJORITAIRE
FIER·E·S DE NOTRE VILLE
26 élus

Dans le respect du cadre légal applicable en période électorale et conformément aux principes de neutralité et d'égalité entre les candidats, la majorité municipale suspend la publication de toute tribune d'expression politique pendant la durée de la période électorale.



GROUPE
SAVIGNY RASSEMBLÉE
7 élus

Conformément aux principes de neutralité du service public et aux règles encadrant les périodes électorales, nous ne nous exprimons plus en vertu de l'article L.52-1 du Code électoral, relatif à la neutralité des moyens publics.

Fidèle aux valeurs républicaines, cette décision a pour objectif d'assurer l'équité entre l'ensemble des candidats et de contribuer à un débat démocratique transparent.



GROUPE
**AVEC VOUS,
SAVIGNY AUTREMENT**
2 élus

Texte non transmis dans les délais impartis.



La cause animale : un engagement partagé

La protection animale et la préservation de la biodiversité font pleinement partie des priorités communales. À travers des actions concrètes, visibles sur le terrain et construites avec de nombreux partenaires, la Ville affirme une approche responsable et durable du bien-être animal, en milieu urbain comme naturel.

Symbole fort de cet engagement, la **ferme pédagogique à visée thérapeutique « Ferme des 1001 pattes »**, implantée au cœur du Domaine de la Grange-la-Prévôté, incarne pleinement cette ambition. Pensée comme un lieu de rencontre, de découverte et d'apaisement, la ferme accueille enfants, familles, seniors et publics fragilisés autour d'un **projet alliant médiation animale, pédagogie, inclusion et sensibilisation à la nature**. Elle constitue aujourd'hui un véritable outil éducatif et social, favorisant le respect du vivant, l'éveil des sens et le bien-être de chacun.

Cette action s'inscrit dans une politique plus large menée depuis plusieurs années. La Ville a invité les habitants à une cohabitation respectueuse entre humains et animaux. L'aménagement urbain participe également à l'amélioration durable de l'espace public.

La collectivité agit aussi pour la protection des milieux naturels, afin de sensibiliser petits et grands à la richesse de ces écosystèmes. Une convention tripartite avec Grand Paris Sud

et l'association de pêche de Savigny encadre désormais la réglementation de la pêche, dans une logique de respect des équilibres naturels.

La Ville s'est également dotée d'une **Brigade verte**, intervenant de manière préventive, notamment pour rappeler les obligations des propriétaires de chiens sur le domaine public et accompagner les habitants. La gestion des animaux errants, blessés, morts ou en situation de maltraitance est assurée en lien étroit avec la SACPA, partenaire clé de la politique animale communale.

D'autres actions complètent cet engagement : conventions avec des apiculteurs (signées en 2025), développement de l'**éco-pâturage** dans trois parcs communaux, installation d'abris adaptés par les services municipaux, gestion différenciée des espaces verts, fauchage tardif, implantation d'**hôtels à insectes**, lutte contre les frelons asiatiques ou encore gestion des chenilles processionnaires.

La collectivité travaille également avec le tissu associatif local, à l'image de la mise en place de conventions de stages avec l'association des **Cygnes de Savigny** et du travail préparatoire mené avec l'association **Unis Vers Canins**.

La collectivité développe des actions en faveur du bien-être animal, contribuant ainsi à l'amélioration de la cause animale, du cadre de vie et du vivre-ensemble. 🍃



savigny-le-temple

**15 & 22 MARS
QUOI DE PRÉVU ?**

JE VOTE !

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026